



Section Statistique financière 10 septembre 2025

Interface XLSX de la Statistique financière

Projet PROOFS

Description des exigences techniques de l'interface XLSX pour la livraison d'extrapolations, de budgets et de plans financiers à la Statistique financière de la Confédération

Contrôle des versions

Version	Date	Description	Nom ou rôle
0.1	10 septembre 2025	Première version – phase de test interface XLSX	Laura Fontana et Benjamin Tissot

Définitions, acronymes et abréviations

Terme / Abréviation	Signification
AFF	Administration fédérale des finances
CI	Compte des investissements
CR	Compte des résultats
CSV	Comma-separated Values
DFF	Département fédéral des finances
ePortal	Plateforme pour les services en ligne de la Confédération
fsupload	Service en ligne de l'AFF pour la livraison de données financières
IDE	Numéro d'identification des entreprises
OFS	Office fédérale de la statistique
PROOFS	PROzesse Optimierung FinanzStatistik
SF	Statistique financière
XML	EXtensible Markup Language



Table des matières

1	Situation de départ et but du document	3
2	Spécifications de contenu et techniques de l'interface XLSX	4
3	Liste de positions obligatoires et facultative	9
3.1	Liste de positions obligatoires et facultatives du compte de résultats	9
3.2	Liste de positions obligatoires et facultatives du compte des investissements	12
3.3	Liste de positions obligatoires et facultatives du bilan	14
3.4	Liste des autres positions obligatoires et facultatives	15
3.5	Remplissage du total d'un compte en l'absence de son détail.....	15
4	Exemple d'un fichier XLSX fictif	16
5	Règles de contrôle lors du téléversement.....	16
5.1	Règles de contrôle techniques	16
5.2	Règles de contrôle métier	18

1 Situation de départ et but du document

L'Administration fédérale des finances (AFF) collecte à partir de l'année 2025 toutes les données financières y compris les extrapolations, les budgets et les plans financiers via un portail électronique avec le service en ligne "fsupload". *fsupload* permet aux cantons, villes¹ et chefs-lieux de fournir un fichier électronique de leurs extrapolations, leurs budgets et leurs plans financiers. Les formats de livraison acceptés sont le XLSX, CSV et XML. Ce document présente les exigences de contenu et techniques de l'interface XLSX pour la livraison de données financières à la Section de la statistique financière (SF) de la Confédération via le portail électronique. Il convient ici de mentionner que l'interface XLSX décrite dans le présent document correspond au fichier XLSX déjà utilisé par de nombreux fournisseurs de données depuis de nombreuses années pour la fourniture de l'extrapolation, du budget et du plan financier. Ainsi, le présent fichier documente explicitement les éléments de cette interface utilisée dans la pratique depuis de nombreuses années, dans le but de pouvoir l'intégrer à « *fsupload* ». Il contient la structure attendue d'un fichier XLSX ainsi que les informations sur les attributs. Ce document s'adresse à l'ensemble des unités institutionnelles des sous-secteurs « cantons » et « communes » qui sont tenus de livrer une extrapolation de l'année comptable en cours ainsi que les données du budget et du plan financier selon les nouvelles directives² du Département fédéral des finances (DFF). Il s'agit des cantons (sans les comptes spéciaux) ainsi que les villes et chefs-lieux (sans les comptes spéciaux).

Champs obligatoires : Ce document spécifie entre autres choses les champs de l'interface XLSX qui doivent être obligatoirement fournis et les champs qui peuvent être fournis de manière facultative. **N'est obligatoire que la livraison de données que le fournisseur concerné produits déjà pour ses propres besoins.** Il n'est pas exigé des fournisseurs de données qu'ils mettent en place de nouveaux rapports ou de nouveaux produits comptables pour les besoins de la statistique financière. Par exemple, si une ville ne dispose d'aucun plan financier pour ses propres besoins, elle n'est pas tenue d'en produire un uniquement pour couvrir les besoins de la statistique financière. Dans un tel cas, même les champs obligatoires de l'interface XLSX resteront vides.

¹ Liste des villes selon l'Union des villes.

² Directives techniques publiées ici : [Documents pour les fournisseurs de données](#)

2 Spécifications de contenu et techniques de l'interface XLSX

Lors du téléchargement d'un fichier XLSX sur *fsupload*, des exigences techniques de structure sont vérifiées. En cas de non-respect de ces exigences, le fournisseur de données recevra des messages d'erreur ou des avertissements de la part de *fsupload*. C'est pourquoi il est impératif de respecter strictement les exigences énoncées dans ce document. Si nécessaire, le fournisseur de données peut vérifier la conformité du fichier XLSX avant le téléchargement directement dans *fsupload* (voir les instructions relatives à l'utilisation de « *fsupload* »). Il convient ici de mentionner que l'interface XLSX décrite dans le présent document correspond au fichier XLSX déjà utilisé par de nombreux fournisseurs de données depuis de nombreuses années pour la fourniture de l'extrapolation, du budget et du plan financier. Ainsi, le présent fichier documente explicitement les éléments de cette interface utilisée dans la pratique depuis de nombreuses années, dans le but de pouvoir l'intégrer à « *fsupload* ».

Le fichier XLSX est constitué de deux parties. La première partie est composée des deux colonnes B et C qui ne doit pas être modifiée et qui contiennent les deux principaux attributs à livrer, à savoir le code et la désignation des positions financière selon MCH2. La seconde partie comprend toutes les autres colonnes permettant d'inscrire une valeur pour chaque attribut. Dans cette partie modifiable du document, seules les cellules blanches doivent être complétées, les cellules de couleurs sont remplies automatiquement. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires au calcul d'une cellule de couleur, il indique la valeur totale dans la ligne de la première sous-position afin que la valeur totale apparaisse dans la case de couleur appropriée (voir aussi section 3).

Remarques concernant les cellules à compléter :

En tête de document, à la section 1 « Année de référence et identificateurs » il y a quatre attributs à inscrire obligatoirement dont les exigences de contenu et techniques sont décrites dans le Tableau 1 ci-dessous. Les attributs sont : « *jahr* » (année de référence), « *hhg* » (numéro OFS du canton, voir tableau 1), « *hhnr* » (numéro OFS du ménage), « *einheit* » (IDE³). L'inscription du nom du ménage sous « *hhname* » est facultative mais envisageable.

À la section 2 « Données », chaque compte du compte de résultats, du compte d'investissement et du bilan doivent être complétés par leur montant **en millier de francs** pour chaque type de collecte (extrapolation, budget et plans financiers) avec le niveau de détails le plus grand possible. Le niveau de détail du numéro de compte varie entre 2 et 4 chiffres selon le compte.

Champs obligatoires - Certains champs doivent être remplis de manière obligatoire et d'autres champs sont optionnels. La liste détaillée des champs obligatoires et des champs optionnels se trouve à la section 3. Pour les cantons, le report de la part au bénéfice net de la Banque Nationale Suisse au compte 4110 est aussi obligatoire et n'est plus à mentionner dans les réponses aux questions supplémentaires.

N'est obligatoire que la livraison de données que le fournisseur concerné produit déjà pour ses propres besoins. Il n'est pas exigé des fournisseurs de données qu'ils mettent en place de nouveaux rapports ou de nouveaux produits comptables pour les besoins la statistique financière. Par exemple, si une ville ne dispose d'aucun plan financier pour ses propres besoins, elle n'est pas tenue d'en produire un uniquement pour couvrir les besoins de la statistique financière. Dans un tel cas, même les champs obligatoires de l'interface XLSX resteront vides.

Pour une lecture correcte des données, nous vous prions de bien vouloir distinguer ces deux cas : si une valeur est nulle, la cellule est à remplir avec le numéro « 0 » (zéro), si la valeur est manquante, la cellule est à remplir avec « NA » ou doit être laissée vide (par défaut).

³ Numéro d'identification des entreprises (IDE), [Numéro d'identification des entreprises IDE | Office fédérale de la statistique - OFS](#)

Dans l'encadré « Chiffres clés » vous ne devez rien compléter. Les chiffres clés sont automatiquement générés à partir des données que vous avez saisies. Si les fournisseurs de données désirent eux-mêmes s'appuyer sur les chiffres-clés calculés directement dans le fichier EXCEL, alors ces derniers doivent s'assurer de remplir l'ensemble des champs pris en compte dans le calcul des indicateurs. Leur exactitude dépend directement de la qualité et de l'exhaustivité de ces données. C'est pourquoi nous vous remercions de les renseigner de la manière la plus complète et précise possible.

Dans l'encadré « Statistiques » le champ « Population résidente permanente à la fin de l'année » doit être complété en nombre d'habitant pour chaque type de collecte (extrapolation, budget et plans financiers).

À la section 3 « Questions supplémentaires » en bas du document, veuillez compléter avec les réponses aux questions numérotées formulées dans l'invitation à livrer. Il peut y avoir entre 1 et 3 questions suivant les besoins de la statistique financière et de ses utilisateurs. Les questions doivent être répondues dans la bonne colonne suivant qu'il s'agisse de l'extrapolation, du budget ou des plans financiers.

Le Tableau 1 décrit les exigences de contenu et techniques pour les 4 attributs du haut du document.



Tableau 1: Spécification XLSX

Attribut	Description	Énumération	Type d'attribut	Longueur (min)	Longueur (max)	Valeurs manquantes autorisées	Format des valeurs manquantes								
jahr	Année comptable de référence	<p>Exemple : 2025</p> <p>L'année de référence définit les années des données d'extrapolation, de budget, et des plans financiers.</p> <p>Exemple :</p> <table border="1"><tr><td>jahr</td><td>= 2025</td></tr><tr><td>extrapolation</td><td>= 2025</td></tr><tr><td>budget</td><td>= 2026</td></tr><tr><td>plan financier</td><td>= 2027-2029</td></tr></table>	jahr	= 2025	extrapolation	= 2025	budget	= 2026	plan financier	= 2027-2029	int()	4	4	Non	
jahr	= 2025														
extrapolation	= 2025														
budget	= 2026														
plan financier	= 2027-2029														



Attribut	Description	Énumération	Type d'attribut	Longueur (min)	Longueur (max)	Valeurs manquantes autorisées Non = à remplir obligatoirement Oui = à remplir facultativement	Format des valeurs manquantes
hhg	Numéro du canton de l'OFS	01 pour ZH 02 pour BE 03 pour LU 04 pour UR 05 pour SZ 06 pour OW 07 pour NW 08 pour GL 09 pour ZG 10 pour FR 11 pour SO 12 pour BS 13 pour BL 14 pour SH 15 pour AR 16 pour AI 17 pour SG 18 pour GR 19 pour AG 20 pour TG 21 pour TI 22 pour VD 23 pour VS 24 pour NE 25 pour GE 26 pour JU	chr()	2	2	Non	
hhnr	Numéro du ménage de l'OFS	Exemple : 2856 Pour le canton, le champ est rempli avec 0000. Leur identification se fait via l'attribut « hhg » Remarque : <i>fsupload</i> intègre une liste de <i>hhnr</i> autorisés	chr()	4	4	Non	
hhname	Nom de la commune ou du canton	Exemples : Commune de Fribourg Canton de Genève	chr()			Oui	Laisser vide

Attribut	Description	Énumération	Type d'attribut	Longueur (min)	Longueur (max)	Valeurs manquantes autorisées Non = à remplir obligatoirement Oui = à remplir facultativement	Format des valeurs manquantes
einheit	Numéro d'identification des entreprises (IDE) de l'OFS pour une identification unique des unités	Exemple : CHE-114.855.534	chr()	15	15	Non	Si aucun n'est disponible, un numéro IDE peut être demandé à l'OFS (uid@ bfs.admin.ch)



3 Liste de positions obligatoires et facultatives

Cette section spécifie entre autres choses les champs de l'interface XLSX qui doivent être obligatoirement fournis et les champs qui peuvent être fournis de manière facultative. **N'est obligatoire que la livraison de données que le fournisseur concerné produit déjà pour ses propres besoins.** Il n'est pas exigé des fournisseurs de données qu'ils mettent en place de nouveaux rapports ou de nouveaux produits comptables pour les besoins de la statistique financière. Par exemple, si une ville ne dispose d'aucun plan financier pour ses propres besoins, elle n'est pas tenue d'en produire un uniquement pour couvrir les besoins de la statistique financière. Dans un tel cas, même les champs obligatoires de l'interface XLSX resteront vides.

3.1 Liste de positions obligatoires et facultatives du compte de résultats

Les positions marquées avec une astérisque (*) dans les champs extrapolation/budget/plans financiers indiquent qu'elles sont calculées automatiquement et ne peuvent donc pas être manuellement remplies. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires à son calcul, il indique le total dans la première des sous-positions afin que celui-ci apparaisse dans la case appropriée. Il doit alors laisser les autres cases vides (ne pas indiquer « 0 ») afin de permettre l'identification de ces cas de figure. Voir exemple dans la section 3.5.

Numéro de compte	Intitulé du compte	Extrapolation	Budget	Plans financiers
30	Charges de personnel	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 314	Gros entretien et entretien courant	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 3180	Réévaluations sur créances	Facultatif	Facultatif	Facultatif
33	Amortissements du patrimoine administratif	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
330	Immobilisations corporelles du PA	Facultatif	Facultatif	Facultatif
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	Facultatif	Facultatif	Facultatif
339	Remboursement du découvert du bilan	Facultatif	Facultatif	Facultatif
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous capitaux de tiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrées sous Capital propre	Facultatif	Facultatif	Facultatif
36	Charges de transfert	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 3634	Subventions accordées aux entreprises publiques	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 3635	Subventions accordées aux entreprises privées	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
364	Réévaluations, prêts PA	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire



365	Réévaluations, participations PA	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
366	Amortissements, subventions d'investissement	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
37	Subventions à redistribuer	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 3704	Subventions à redistribuer aux entreprises publiques	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 3705	Subventions à redistribuer aux entreprises privées	Facultatif	Facultatif	Facultatif
39	Imputations internes	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Charges d'exploitation (sauf GN 39)		Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
40	Revenus fiscaux	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
400	Impôts directs, personnes physiques	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
401	Impôts directs, personnes morales	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
402 + 403	Autres impôts directs; Impôt sur la propriété et sur les charges	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
4021	Impôts fonciers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
4022	Impôts sur les gains en capital	Facultatif	Facultatif	Facultatif
4023	Droits de mutation et de timbre	Facultatif	Facultatif	Facultatif
41	Patentes et concessions	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 4110	Part au bénéfice net de la BNS (seulement à remplir par les cantons)	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
42	Taxes	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
43	Revenus divers	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
430	Revenus d'exploitation divers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
431	Activation des prestations propres	Facultatif	Facultatif	Facultatif
432	Variations de stocks	Facultatif	Facultatif	Facultatif
439	Autres revenus	Facultatif	Facultatif	Facultatif
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capital de tiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés sous Capital propre	Facultatif	Facultatif	Facultatif
46	Revenus de transferts	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 466	Dissolution des subventions d'investissements portées au passif	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
47	Subventions à redistribuer	Facultatif	Facultatif	Facultatif
49	Imputations internes	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Revenus d'exploitation (sauf GN 49)		Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
Résultat provenant des activités d'exploitation		Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
34	Charges financières	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*

340	Charge d'intérêt	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
3401	Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
3406	Intérêts passifs des engagements financiers à long terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
341	Pertes de change réalisées	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs	Facultatif	Facultatif	Facultatif
343	Charges pour bienfonds, patrimoine financier	Facultatif	Facultatif	Facultatif
344	Réévaluations, immobilisations PF	Facultatif	Facultatif	Facultatif
349	Différentes charges financières	Facultatif	Facultatif	Facultatif
44	Revenus financiers	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
440	Revenus des intérêts	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
441	Gains réalisés	Facultatif	Facultatif	Facultatif
442	Revenus de participations PF	Facultatif	Facultatif	Facultatif
4420	Dividendes	Facultatif	Facultatif	Facultatif
443	Produit des immeubles du PF	Facultatif	Facultatif	Facultatif
444	Réévaluations, immobilisations PF	Facultatif	Facultatif	Facultatif
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	Facultatif	Facultatif	Facultatif
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	Facultatif	Facultatif	Facultatif
447	Produit des immeubles PA	Facultatif	Facultatif	Facultatif
448	Revenus des immeubles loués	Facultatif	Facultatif	Facultatif
449	autres Revenus financiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 4490	Réévaluations PA	Facultatif	Facultatif	Facultatif
	Résultat provenant de financements	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
	Résultat opérationnel	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
38	Charges extraordinaires	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
380	Charges de personnel e.o.	Facultatif	Facultatif	Facultatif
381	Charges de biens, services et charges d'exploitation e.o.	Facultatif	Facultatif	Facultatif
383	Amortissements supplémentaires des immobilisations corporelles et incorporelles PA	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
384	Charges financières extraordinaires	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
3840	Charges financières extraordinaires (flux de trésorerie)	Facultatif	Facultatif	Facultatif
3841	Charges financières extraordinaires, réévaluations extraordinaires (comptable)	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
386	Charges de transfert extraordinaires (flux de trésorerie)	Facultatif	Facultatif	Facultatif
387	Amortissements supplémentaires des prêts, participations et subventions d'investissements	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire

389	Attributions au capital propre	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
48	Revenus extraordinaires	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
4800 + 4801	Impôts directs extraordinaires, personnes physiques et morales	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
4802 + 4803	Autres impôts directs extraordinaires; Impôts extraordinaires sur la propriété et sur les charges	Facultatif	Facultatif	Facultatif
481	Revenus extraordinaires de patentes, concessions	Facultatif	Facultatif	Facultatif
482	Contributions extraordinaires	Facultatif	Facultatif	Facultatif
483	Revenus divers extraordinaires	Facultatif	Facultatif	Facultatif
484	Revenus financiers extraordinaires	Facultatif	Facultatif	Facultatif
485	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
486	Parts aux revenus extraordinaires	Facultatif	Facultatif	Facultatif
487	Dissolution supplémentaire des subventions d'investissements portées au passif	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
489	Prélèvements sur le capital propre	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
de cela 4895	Prélèvements sur réserve liée au retraitement	Facultatif	Facultatif	Facultatif
	Résultat extraordinaire	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
	Résultat extraordinaire	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
3	Charges	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
4	Revenus	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*

Les positions marquées avec une astérisque (*) dans les champs extrapolation/budget/plans financiers indiquent qu'elles sont calculées automatiquement et ne peuvent donc pas être manuellement remplies. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires à son calcul, il indique le total dans la première des sous-position afin que celui-ci apparaisse dans la case appropriée. Il doit alors laisser les autres cases vides (ne pas indiquer « 0 ») afin de permettre l'identification de ces cas de figure. Voir exemple dans la section 3.5.

3.2 Liste de positions obligatoires et facultatives du compte des investissements

Les positions marquées avec une astérisque (*) dans les champs extrapolation/budget/plans financiers indiquent qu'elles sont calculées automatiquement et ne peuvent donc pas être manuellement remplies. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires à son calcul, il indique le total dans la première des sous-positions afin que celui-ci apparaisse dans la case appropriée. Il doit alors laisser les autres cases vides (ne pas indiquer « 0 ») afin de permettre l'identification de ces cas de figure. Voir exemple dans la section 3.5.

Numéro de compte	Intitulé du compte	Extrapolation	Budget	Plans financiers
50	Immobilisations corporelles	Facultatif	Facultatif	Facultatif
51	Investissements pour le compte de tiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
52	Immobilisations incorporelles	Facultatif	Facultatif	Facultatif

54	Prêts	Facultatif	Facultatif	Facultatif
55	Participations et capital social	Facultatif	Facultatif	Facultatif
56	Propres subventions d'investissement	Facultatif	Facultatif	Facultatif
57	Subventions d'investissements à redistribuer	Facultatif	Facultatif	Facultatif
58	Investissements extraordinaires	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
580	Investissements extraordinaires pour les immobilisations corporelles	Facultatif	Facultatif	Facultatif
582	Investissements extraordinaires pour les immobilisations incorporelles	Facultatif	Facultatif	Facultatif
584	Investissements extraordinaires pour les prêts	Facultatif	Facultatif	Facultatif
585	Investissements extraordinaires pour les participations et le capital social	Facultatif	Facultatif	Facultatif
586	Subventions d'investissements extraordinaires	Facultatif	Facultatif	Facultatif
589	Autres investissements extraordinaires	Facultatif	Facultatif	Facultatif
5	Dépenses d'investissements, total	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
60	Transfert d'immobilisations corporelles dans le patrimoine financier	Facultatif	Facultatif	Facultatif
61	Remboursements pour les investissements sur le compte des tiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
62	Vente d'immobilisations incorporelles	Facultatif	Facultatif	Facultatif
63	Subventions d'investissements acquises	Facultatif	Facultatif	Facultatif
64	Remboursement de prêts	Facultatif	Facultatif	Facultatif
65	Transfert de participations	Facultatif	Facultatif	Facultatif
66	Remboursement de propres subventions d'investissement	Facultatif	Facultatif	Facultatif
67	Subventions d'investissements à redistribuer	Facultatif	Facultatif	Facultatif
68	Recettes d'investissement extraordinaires	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
680 + 682 + 689	Recettes d'investissement extraordinaires pour les immobilisations corporelles, pour les immobilisations incorporelles et autres recettes d'investissement	Facultatif	Facultatif	Facultatif
683 à 686	Subventions d'investissements extraordinaires acquises; Remboursement extraordinaire de prêts; Transfert extraordinaire de participations; Remboursement extraordinaire de propres subventions d'investissement	Facultatif	Facultatif	Facultatif
6	Recettes d'investissements, total	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
MCH2-Tableau 18.19	Investissement net	Obligatoire*	Obligatoire*	Obligatoire*
Invest. net II	Investissement net sauf prêts et participations	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*

Les positions marquées avec une astérisque (*) dans les champs extrapolation/budget/plans financiers indiquent qu'elles sont calculées automatiquement et ne peuvent donc pas être manuellement remplies. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires à son calcul, il indique le total dans la première des sous-position afin que celui-ci apparaisse dans la case appropriée. Il doit alors laisser les autres cases vides (ne pas indiquer « 0 ») afin de permettre l'identification de ces cas de figure. Voir exemple dans la section 3.5.

3.3 Liste de positions obligatoires et facultatives du bilan

Les positions marquées avec une astérisque (*) dans les champs extrapolation/budget/plans financiers indiquent qu'elles sont calculées automatiquement et ne peuvent donc pas être manuellement remplies. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires à son calcul, il indique le total dans la première des sous-positions afin que celui-ci apparaisse dans la case appropriée. Il doit alors laisser les autres cases vides (ne pas indiquer « 0 ») afin de permettre l'identification de ces cas de figure. Voir exemple dans la section 3.5.

Numéro de compte	Intitulé du compte	Extrapolation	Budget	Plans financiers
10	Patrimoine financier	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
10 ct. FV	Actif circulant (actif financier à court terme)	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
100+101	Disponibilités et placements à court terme; Créances	Facultatif	Facultatif	Facultatif
102	Placements financiers à court terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
104	Actifs de régularisation	Facultatif	Facultatif	Facultatif
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	Facultatif	Facultatif	Facultatif
10 It. FV	Actif immobilisée	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
107	Placements financiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
108	Immobilisations corporelles PF	Facultatif	Facultatif	Facultatif
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
14	Patrimoine administratif	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
140+142	Immobilisations corporelles et incorporelles du PA	Facultatif	Facultatif	Facultatif
144	Prêts	Facultatif	Facultatif	Facultatif
145	Participations, capital social	Facultatif	Facultatif	Facultatif
146	Subventions d'investissements	Facultatif	Facultatif	Facultatif
1480+1482	Amortissements supplémentaires cumulés, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles (négatives)	Facultatif	Facultatif	Facultatif
1484	Amortissements supplémentaires cumulés sur prêts	Facultatif	Facultatif	Facultatif
1485	Amortissements supplémentaires cumulés sur participations	Facultatif	Facultatif	Facultatif
1486	Amortissements supplémentaires cumulés, Subventions d'investissements	Facultatif	Facultatif	Facultatif
1489	Amortissements supplémentaires cumulés non attribués	Facultatif	Facultatif	Facultatif
1	Actif	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
20	Capitaux de tiers	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
20 ct. FK	Capitaux de tiers à court terme	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*

200	Engagements courants	Facultatif	Facultatif	Facultatif
201	Engagements financiers à court terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 2016	Instruments financiers dérivés	Facultatif	Facultatif	Facultatif
204	Passifs de régularisation	Facultatif	Facultatif	Facultatif
205	Provisions à court terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
20 It. FK	Capitaux de tiers à long terme	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*
206	Engagements financiers à long terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 2066	Instruments financiers dérivés à long terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 2068	Subventions d'investissements inscrites au passif	Facultatif	Facultatif	Facultatif
208	Provisions à long terme	Facultatif	Facultatif	Facultatif
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des Capitaux de tiers	Facultatif	Facultatif	Facultatif
29	Capital propre	Facultatif	Facultatif	Facultatif
de cela 299	Excédent du bilan (- Découvert du bilan)	Facultatif	Facultatif	Facultatif
2	Passif	Facultatif*	Facultatif*	Facultatif*

Les positions marquées avec une astérisque (*) dans les champs extrapolation/budget/plans financiers indiquent qu'elles sont calculées automatiquement et ne peuvent donc pas être manuellement remplies. Si le fournisseur de données ne dispose pas des détails nécessaires à son calcul, il indique le total dans la première des sous-position afin que celui-ci apparaisse dans la case appropriée. Il doit alors laisser les autres cases vides (ne pas indiquer « 0 ») afin de permettre l'identification de ces cas de figure. Voir exemple dans la section 3.5.

3.4 Liste des autres positions obligatoires et facultatives

Numéro de compte	Intitulé du compte	Extrapolation	Budget	Plans financiers
MCH2-Tableau 18.24	Population résidente permanente à la fin de l'année	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire

3.5 Remplissage du total d'un compte en l'absence de son détail

Les cases grisées ne peuvent pas être modifiées. C'est le cas, par exemple, la position « 33 » dans l'image ci-dessous.

	Budget en 1 000 frs. 2026
33 Amortissements du patrimoine administratif	
330 Immobilisations corporelles du PA	
332 Amortissements des immobilisations incorporelles	
339 Remboursement du découvert du bilan	

Leur contenu est calculé automatiquement. Il s'agit notamment de la somme de sous-positions. Dans cet exemple, la position « 33 » (obligatoire) est la somme des positions « 330 », « 332 » et « 339 » (facultatif). En principe, le fournisseur de données remplit dans la mesure du possible toutes les positions, par exemple :

	en 1 000 frs.	Budget 2026
33 Amortissements du patrimoine administratif		330 000
330 Immobilisations corporelles du PA		300 000
332 Amortissements des immobilisations incorporelles		30 000
339 Remboursement du découvert du bilan		-

Si le fournisseur de données n'a que le total « 33 » et pas le détail des comptes « 330 », « 332 » et « 339 », il doit indiquer le total de « 33 » dans **la première** des sous-positions disponibles entrant dans le calcul et laisser toutes les autres sous-positions **vides** (attention : il ne faut pas indiquer « 0 » dans les sous-positions restantes).

	en 1 000 frs.	Budget 2026
33 Amortissements du patrimoine administratif		330 000
330 Immobilisations corporelles du PA		330 000
332 Amortissements des immobilisations incorporelles		-
339 Remboursement du découvert du bilan		-

4 Exemple d'un fichier XLSX fictif

Un fichier fictif d'exemple est disponible sur le site internet de la statistique financière : [Documents pour les fournisseurs de données](#)

5 Règles de contrôle lors du téléversement

5.1 Règles de contrôle techniques

Description de l'erreur	Solution	Type d'erreur	Texte DE	Texte FR	Texte IT	Texte EN
Une erreur inconnue est survenue. Veuillez contacter la statistique financière.	Contacter la statistique financière (de préférence en joignant le fichier concerné).	Error	Error processing upload	Error processing upload	Error processing upload	Error processing upload

Le numéro de commune ou de canton indiqué dans le fichier ne correspond pas à l'unité sélectionnée dans fupload.	S'assurer que les numéros de commune et de canton du fichier correspondent à l'unité sélectionnée dans fupload.	Error	Die ausgewählte Einheit stimmt nicht mit der Gemeinde- oder Kantonsnummer der Datei überein.	L'unité sélectionnée ne correspond pas au numéro de la commune ou du canton indiqué dans le fichier téléchargé.	L'unità selezionata non corrisponde al numero del comune o del cantone indicato del file caricato.	The selected unit does not match the municipality- or cantons number provided in the file.
Le numéro de commune ou de canton indiqué dans le fichier n'a pas été trouvé dans la base de données.	Vérifier si le numéro de commune ou de canton indiqué dans le fichier est correct.	Error	Die in der Datei angegebene Gemeinde- oder Kantonnummer konnte nicht identifiziert werden.	Le numéro de la commune ou du canton indiqué dans le fichier n'a pas pu être identifié.	Non è stato possibile identificare il numero del comune o del cantone indicato nel file.	The municipality- or cantons number provided in the file could not be identified.
Les espaces ou caractères similaires ne sont pas autorisés dans la colonne indiquée.	Supprimer ou remplacer (par exemple par un « _ ») les espaces dans la colonne concernée.	Error	In der Spalte ... sind keine Leerzeichen erlaubt (z. B. ...).	Aucun caractère d'espacement n'est autorisé dans la colonne ... (par exemple ...).	Non sono ammessi spazi vuoti nella colonna ... (ad esempio ...).	No whitespace characters allowed in column ... (e.g. ...).
Il y a des entrées vides non autorisées dans la colonne indiquée.	S'assurer que toutes les entrées de la colonne concernée contiennent une valeur.	Error	Fehler bei der Bestimmung der Spalte Fehlende Einträge gefunden.	"Erreur lors de la détermination de la colonne Entrées manquantes " trouvées.	Errore durante la determinazione della colonna Trovate voci mancanti.	Error determining column.... Missing entries found.
Il y a des entrées non valides (voir le message d'erreur pour les valeurs exactes) dans la colonne indiquée.	S'assurer qu'aucune des entrées dans la colonne concernée ne contient de valeur non valide.	Error	Fehler beim Bestimmen der Spalte Wert(e) ... gefunden.	Erreur lors de la détermination de la colonne Valeur(s) ... trouvée(s).	Errore durante la determinazione della colonna Valori ... trovati.	Error determining column Value(s) ... found.
La vérification du fichier n'a pas pu être terminée dans le délai imparti.	Contacter la statistique financière (de préférence en joignant le fichier concerné).	ePortal Error	Gateway-Zeitüberschreitung Um Ihre Anfrage zu bearbeiten, hat der Server als Gateway oder Proxy gehandelt und selbst keine rechtzeitige Antwort erhalten.	Délai d'attente de la passerelle Pour traiter votre requête, le serveur a agi comme une passerelle ou un proxy et n'a pas reçu lui-même une réponse en temps voulu.	Timeout del gateway Per elaborare la tua richiesta, il server ha agito come gateway o proxy e non ha ricevuto esso stesso una risposta tempestiva.	Gateway timeout In order to process your request, the server acted as a gateway or proxy and did not receive a timely response itself.
Lors de la vérification du fichier, la connexion au serveur a été interrompue.	Contacter la statistique financière (de préférence en joignant le fichier concerné). Il s'agit le plus souvent d'un problème de formatage inhabituel du fichier (notamment de la colonne « value » dans les fichiers CSV).	ePortal Error	Schlechtes Gateway Um Ihre Anfrage zu bearbeiten, hat der Server als Gateway oder Proxy gehandelt und selbst keine gültige Antwort erhalten.	Mauvaise passerelle En agissant en tant que serveur proxy ou passerelle, le serveur a reçu une réponse invalide depuis le serveur distant.	Gateway difettoso Agendo come server proxy o gateway, il server ha ricevuto una risposta non valida dal server remoto.	Bad gateway In order to process your request, the server acted as a gateway or proxy and did not receive a valid response itself.

5.2 Règles de contrôle métier

Règle de contrôle	Description de l'erreur	Solution	Type d'erreur	Texte DE	Texte FR	Texte IT	Texte EN
validate_mandatory_pos	Vérification que les cases qui doivent être obligatoirement remplies le sont.	S'assurer que tous les comptes qui doivent obligatoirement remplis le sont bien. Si un compte a une valeur de "0", il faut explicitement le spécifier.	Error	Daten der Konten xx fehlen in der gelieferten Datei. Bitte fügen Sie die Daten der Datei hinzu und laden Sie die Datei erneut hoch. Falls die Konten den Wert 0 haben, tragen Sie bitte eine 0 ein. Falls die Konten keinen Wert haben, tragen Sie bitte eine "NA" ein.	Les données des comptes xx sont absentes du fichier fourni. Veuillez ajouter les données au fichier et le téléverser à nouveau. Si les comptes xx ont une valeur de 0, veuillez entrer « 0 ». Si les comptes xx n'ont pas de valeur, veuillez entrer « NA ».	I dati dei conti xx sono assenti dal file fornito. Si prega di aggiungere i dati al file e di caricarlo nuovamente. Se i conti xx hanno valore 0, inserire "0". Se i conti xx non hanno valore, inserire "NA".	Values for accounts xx are missing from the supplied file. Please add the values for the accounts xx to the file and upload the file again. If the accounts xx have 0 value, please enter a 0. If the accounts xx have no value, please enter an "NA".
validate_37_47	Vérifie si le total des subventions à redistribuer en charges (comptes commençant par 37) correspond au total des subventions à redistribuer en produits (comptes commençant par 47).	Le total des contributions transitoires en charges (comptes commençant par 37) doit être égal au total des contributions transitoires en produits (comptes commençant par 47).	Error	Die Summe der durchlaufenden Beiträge aufwandseitig (Konten beginnend mit 37) muss gleich der Summe der durchlaufenden Beiträge ertragsseitig (Konten beginnend mit 47) sein. Bitte überprüfen Sie die durchlaufende Beiträge und laden Sie die korrigierte Datei erneut hoch.	Le montant total des charges des subventions redistribuées (comptes commençant par 37) ne correspond pas au montant total des subventions à redistribuer (comptes commençant par 47). Veuillez vérifier les subventions et télécharger à nouveau le fichier corrigé.	L'importo totale del riversamento di contributi (conti che iniziano con 37) non corrisponde all'importo totale dei contributi da riversare (conti che iniziano con 47). Controlli i contributi e carichi di nuovo il file corretto.	The total of the ongoing contributions on the expense side (accounts beginning with 37) must be equal to the total of the ongoing contributions on the income side (accounts beginning with 47). Please check the contributions and upload the corrected file again.
validate_year	Vérifie si les données téléchargées correspondent à l'année de référence attendue.	L'année de référence indiquée dans le fichier doit correspondre au début de la fenêtre de livraison en cours. Il suffit de corriger l'entrée concernée.	Error	Die eingereichte Datei enthält Daten aus unerwartetem Referenzjahr. Bitte stellen Sie sicher, dass das Referenzjahr ... ist und laden Sie die Datei erneut hoch.	Le fichier soumis contient des données relatives à une année de référence inattendue. Veuillez-vous assurer que l'année de référence soit ... et téléchargez à nouveau le fichier.	Il file inviato contiene dati relativi ad un anno di riferimento imprevisto. Assicurarsi che l'anno di riferimento sia ... e caricare nuovamente il file.	The submitted file contains data from unexpected reference year. Please ensure that the reference year is ... and re-upload the file.

validate_1000_CHF	Vérifie si les données téléchargées sont saisies en milliers de CHF.	Le fichier contient des données qui ne sont pas en milliers de CHF. Il suffit de corriger les montants concernés.	Error	Die eingereichte Datei enthält Daten, die nicht in Tausend CHF sind für die Konten xx. Bitte stellen Sie sicher, dass alle Daten in Tausend CHF eingegeben sind und laden Sie die Datei erneut hoch.	Le fichier soumis contient des données qui ne sont pas en milliers de CHF pour les comptes xx. Veuillez-vous assurer que toutes les données sont saisies en milliers de CHF, puis téléversez à nouveau le fichier.	Il file inviato contiene dati che non sono espressi in migliaia di CHF nei conti xx. Si prega di assicurarsi che tutti i dati siano inseriti in migliaia di CHF e di caricare nuovamente il file.	The submitted file contains data that is not in thousand CHF for the accounts xx. Please ensure that all data is entered in thousand CHF and upload the file again.
validate_SN	Vérifie si la distribution budgétisée de la BNS est disponible. Seulement pour les cantons.	Le fichier ne contient pas de distribution de la Banque nationale suisse (BNS). Une valeur doit être saisie dans le compte 4110.	Error	Die eingereichte Datei enthält die budgetierte Ausschüttung der Schweizerischen Nationalbank (SNB) nicht, Konto 4110. Bitte fügen Sie die budgetierte Ausschüttung der SNB hinzu und laden Sie die Datei erneut hoch.	Le fichier soumis ne contient pas la distribuzione budgetée della Banca nazionale svizzera (BNS), conto 4110. Veuillez ajouter la distribution budgetée della BNS e télèverser à nouveau le fichier.	Il file inviato non contiene la distribuzione di bilancio della Banca nazionale svizzera (BNS), conto 4110. Si prega di aggiungere la distribuzione di bilancio della BNS e caricare nuovamente il file.	The submitted file does not include the budgeted distribution of the Swiss National Bank (SNB), account 4110. Please add the budgeted distribution of the SNB and upload the file again.